L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI, 10 SEPTEMBRE 1881.

A MM. les Editeurs de l'*Abeille*,

Messieurs et chers collaborateurs,

Accordez-moi, je vous prie, une place dans votre journal, pour faire savoir au public que je publierai, au mois de novembre prochain, un roman sous ce titre:

L'Habitation Saint-Ybars, ou Maîtres et Esclaves en Louisiane.

Il a pour but de reproduire, dans un tableau aussi exact et aussi vivant que possible, un état social disparu mais qui a laissé encore des traces profondes dans le souvenir de tous ceux qui en ont été les contemporains.

Les écrivains européens et même ceux des Etats-Unis qui ont parlé de la Louisiane, ont presque toujours peint ses mœurs d'après des impressions reçues en courant, ou sur des renseignements sans contrôle. Pour bien connaître un milieu social, il faut y être né, il faut avoir vécu de sa vie; et, quand on veut en donner une image fidèle, il faut avoir l'habitude de s'élever dans ces régions sereines d'où l'observateur, soustrait à toutes les embûches de la passion, contemple les hommes et les choses d'un regard purement scientifique.

Il a semblé à l'auteur de l'ouvrage annoncé que ces conditions, indispensablement requises pour être dans le vrai et l'équité, se trouvant réunies en lui, il pourrait accomplir un devoir en faisant renaître, sous sa plume, une de ces grandes familles louisianaises dont l'intérieur reflétait, avec ses lumières et ses ombres, l'ensemble de la société. Le lecteur est introduit chez les Saint-Ybars aux jours de leur prospérité et de leur splendeur; puis, il traverse avec eux la phase de la guerre, et enfin il assiste au spectacle des conséquences diverses produites par cette lutte de quatre ans.

Aujourd'hui le roman n'est plus simplement une œuvre d'imagination; c'est une étude dont l'objet est de rassembler des documents qui pourront aider plus tard l'historien à se bien pénétrer de l'esprit de l'époque qu'il veut décrire. Une science nouvelle — la sociologie — est en voie de formation; déjà elle enseigne quelques-unes des lois principales auxquelles est soumise l'évolution des collectivités humaines. L'ambition du romancier moderne est d'apporter sa pierre, si petite qu'elle soit, à la construction de l'édifice.

Pour cela, il observe attentivement la réalité, note avec soin l'influence du milieu sur la pensée et par suite sur la conscience des individus, et constate, dans l'ordre de leur succession, les actes par lesquels l'être intérieur se manifeste au dehors.

Les sociétés, pas plus que les individus, ne peuvent abolir leurs antécédents; il faut compter, bon gré malgré, avec le passé; et, puisque c'est une nécessité, comptons de bonne grâce et surtout avec impartialité. C'est à quoi ont tendu tous les efforts de celui qui écrit cette lettre.

Les Saint-Ybars, ou Maîtres et Esclaves en Louisiane, formeront un volume, petit *in-octavo*, de trois cents pages.

Le prix de l'ouvrage est fixé à une piastre et demie.

MM. A. M. Mir et Eugène Lacoste sont chargés de recueillir des souscriptions.

Le souscripteur payera en recevant son volume.

Veuillez agréer, messieurs et chers collaborateurs, mes salutations les plus cordiales.

N. B.—Je serais très obligé à nos collègues de la presse des campagnes de vouloir bien reproduire cette lettre.

ALFRED MERCIER.

Liste complète des navires dans le Port de la Nile-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination.

STEAMERS.

Ben Venue Ang. 1515 Lamsden pour le Continent Gretna, Forstall Rees & Clayton
Cella Ang. 2163 Smith pour Liverpool 44 de dist, Hall & Vaughan
Finsbury Ang. 1909 Altes pour——43 4e dist, A B French &co
Gallego Esp. 2338 Aldecoase pour Livuerpool — 4e dist, A K Miller &co
Hutchinson Am. 1436 Baker Laid Up Alger, C A Whitney &co
Historian Ang. 1830 Bird pour Liverpool 10 2e dist, Lucas E Moore &co
Margaret Am. 509 Osseous pour 19 3e dist, G Conrad &co
Regent Ang. 2350 Douglas pour——46 4e dist, L Ranger &co
Serra Esp. 2175 Garties pour Liverpool 43 4e dist, L Ranger &co
Sirocco Ang. 2049 Reid pour——Gretna, C J Shepherd &co
Whitney Am. 1338 Morgan Laid Up Alger, C A Whitney &co

NAVIRES.

Cromwell Am. 891 Barstow pour Liverpool 36 1er dist, Jos F Lovell &co
Crescent City Am. 1205 Kelly pour—— 38 1er dist, Silas Weeks &co
Ella S Thayer Am. 1098 Given pour—— 36 1er dist, au capitaine
Lizzie Moses Am. 1124 Sheer pour—— 37 1er dist, Jos F Lovell &co
Marcia Greenleaf Am. 1250 Banker pour Liverpool, 35 1er dist, Norton & Bell
Northampton Am. 1130 Murphy pour—— 40 4e dist, Silas Weeks &co
Oneota Am. 1047 Owens pour le Continent Freetown, Hall & Vaughan
Virginia Am. 1095 Delano pour Liverpool 47 4e dist, Silas Weeks &co

BARQUES.

Harry Bailey Ang. 626 Sinclair pour—— Gretna, Hall & Vaughan
Glitner Nor. 435 Halversen pour——14 1er dist, au capitaine.
Regnand Am. 1029 Tripp pour Brême 34 1er dist, Jos F Lovell &co
Royal Harrie Ang. 510 Gilliot pour le Continent Freetown, Hall & Vaughan
St-George Ang. 929 Ryan pour le Havre 50 4e dist, Hall & Vaughan
St-Olaf Nor. 363 Sieberg pour——10 1er dist, au capitaine

BRICKS.

Aurora Ital. 299 Aderno pour Gênes Pic Tier, A K Miller &co

GOELETTES.

Etta M Sylvester Am. 90 Davidson pour—— Pic Tier, D Cefalu & Son
Early Bird Nor. 151 Olsen pour Tampico 22 1er dist, N O Hynson
J G Whipple Am. 96 Sens pour——Pic Tier, au capitaine
R B Leeks Am. 66 Adorna pour Bay Islands Pic Tier, G Grande
Santo Otani Am. 170 Kasker pour——Alger, S Otari & Bro
Silver Wing Am. 142 Maury pour Tampico 22 1er dist, N O Hynson
Susan Sermson Am. 106 Otis pour—— Alger, My Otis

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.

Steamship Hudson, Freeman,........parti 3 sept
Steamship Chalmette, Reed,........parti 3 sept
Brick Jennie Hulbert, Sparks, en chargement 26 sept.

BANGOR, MAINE.

Navire Screamer, Cousins,........expédié 1 sept

BALTIMORE.

Barque X V Marse, Coderola,........partie 22 juillet

BOSTON.

Barque Bryleton, Small,........partie 1 sept
Barque Shetland, Haskell,........partie 22 aout
Barque D Chapin, Hall,........expédiée 30 juillet
Navire City of Boston, Crosby,........parti 7 juin

LIVERPOOL.

Steamship Ouebec,........parti 30 aout
Steamship City of Bristol, Delamotte, en chargement 30 aout

Steamship Charlington, Trail,........parti 23 aout
Navire Charles, Nicholson,........parti 30 aout
Navire Susanna, Leach,........parti 20 aout

LONDRES.

Barque Saja, Svendsen,........partie 4 aout

CARDIFF.

Steamship Galcasunair,........parti 26 aout

ROTTERDAM.

Barque Coningee Gelnnila, Levine,........partie 3 sept

GEESTEMUNDE.

Barque Favorita, Peters,........partie 16 aout

NEWPORT.

Steamship Sahara, Duncan,........expédié 13 aout

LIVOURNE.

Barque Stéphane Germon, Renici,........parti 2 aout

HAVRE.

Navire Annie Bingay, Walker,........parti 25 juillet

BORDEAUX.

Barque Peruvian,........partie 16 aout
Barque Washington, Cocalich,........partie 2 juin

DUNQUERQUE.

Barque Guerrie Balley, Porter,........partie 5 sept

GÊNES.

Barque Perpert, Basso,........partie 13 juillet
Barque Nuevo Mondo, Masseca, en chargement 4 aout

BRÊME.

Navire Friedrich, Burgeimas,........parti 30 aout
Navire Schlasheen, Hans,........parti 22 aout
Barque Academia, Rudolf, Angesin,........partie 22 aout

ANVERS

Navire Emmingen, Fablman,........parti 24 aout
Barque Herve, Davidson,........partie 26 juillet
Barque Cedar Croft, Young,........partie 1 sept

HAVANE.

Goelette Henry Reddig, Voss,........expédiée 27 aout
Goelette Rosana, Rosa,........expédiée 18 aout
Goelette Dolfina, Sareda,........expédiée 14 aout

ILE RUATAN.

Goelette Carrie Welson, Webb en chargement 23 aout

RIO DE JANEIRO.

Barque Bertille, Le Provost,........partie 13 aout
Brick John Wesley, Hines,........partie 14 aout

SPECTACLES, BALS, &c

PARC DU Fort Espagnol.

GRAND CONCERT EXTRA.

Mercredi, 13 sept. 1881.

GRATIS POUR TOUS.

Première Partie.

(Dans le jardin)

1—Marche Forma........Sheeney
2—Ouverture de la Muette de Portici..Auber
3—Valse, Morning Leaves........Strauss
4—Selection, La Favorite........Donizetti
5—Solo de Cornet, Carnaval de Venise. Dellmann. Par le Prof. Gewert

Deuxième Partie.

(Dans la salle de concert.)

6—Ouverture, Preischutz.......C. M. V. Weber
7—Grandes variations sur l'Opéra La Perle du Brésil........H. Altés. Solo de flûte par le Prof. D'Aquin.
8—Valse, Rondo........par Gumbert. solo de soprano, chanté par Mme G. D'Aquin
9—Fantaisie, Caprice........H. Vieuxtemps. Solo de violon par le Prof. Joubert.
10—Midsummer Nights Dream...Mendelssohn
........Liszt. Solo de piano exécuté par Mlle Jeanne Franko
11—Stabat Mater (orchestre)........Rossini

Troisième Partie.

(Dans le jardin.)

12—Grande Marche, Tannhauser........Wagner
13—(A la demande) Selection, Carmen...Bizet
14—Gavotte Empire........Faust
15—Galop Infernal........Keler Bela

9 sept—

WEST END,

GRAND CONCERT

TOUS LES SOIRS

PAR LE CÉLÈBRE ORCHESTRE DU

Professeur Moses.

WILLIAM RICKEL........Solo de cornet

Illumination par la lumière électrique

Les célèbres trapezistes

LES FRÈRES VALDEZ,

exécuteront tous les soirs les exercices les plus difficiles.

Des trains extra seront fournis à des prix raisonnables, en en faisant la demande trois heures à l'avance.

Les trains partent du coin des rues Canal et Carondelet à 6:15 A. M., à 7 A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les demi-heures.

Le dernier train part de la ville 10 P. M.

Le dernier train quitte le West End à 11 P. M.

Le dimanche après-midi, les trains partent toutes les 15 minutes.

Prix du passage, aller et retour, 15 cents.

8 sept—2f. C. E. EVANS Surintendant.

FORT ESPAGNOL.

ILLUSIONS et CADEAUX

—PAR—

Le Professeur DAVIDSON, le magicien renommé du monde entier, dans la salle de Concert au Fort Espagnol, commençant Samedi soir, 20 août.

Le Professeur, à part une représentation de prestidigitation hors-ligne, distribuera chaque soir 100 cadeaux utiles et de valeur.

Prix d'entrée........50 cents—6 enveloppes
Enfants........35 cents—2

Lever du rideau à 7 h 30 P. M.

Grande matinée pour dames et enfants, Samedi 27 août à midi. 18août—

Antonio Pedilha D'HAUCOURT,

MEDECIN HOMŒOPATIQUE,

Diplomé des Facultés de Paris, Portugal, Brésil, Mexique et Californie;

MEMBRE DU CONGRÈS HOMŒOPATIQUE TENU A PARIS, EN 1878,

A l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans qu'il a ouvert un

CABINET DE CONSULTATIONS,

Rue Remparts, 208,

Entre Dumaine et St-Philippe.

HEURES DE CONSULTATIONS—De 8 à 10 heures du matin, et de 3 à 6 heures du soir.

On parle le Français, l'Espagnol, le Portugais et l'Italien.

VISITES A DOMICILE.

Les personnes habitant la campagne peuvent se faire traiter par lettre en envoyant la somme de $4 et donnant une description minutieuse de la maladie. 7août—6m

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres à une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur.

Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept 80—1 an.

Santé c'est Fortune!

TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau: un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, Affaiblissements des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impotence, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même, Excès qui amènent à la misère, à la débilité et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres; envoi transmis par la malle, payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons la cure de tout cas par l'usage de six boîtes. A chaque personne nous transmettant une commande pour six boîtes, faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne résulte pas en la cure promise. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et au détail, 190 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres transmis par la malle seront promptement exécutés.

2 avril 1an—Dim Mar Jeu

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à ressorts, charrettes à cannes à 2 et 4 mulets, charrettes à boeufs, de pourlegs, wagons à coton, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra durcis à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 18 et 20 rue Union.

Sept 1881—1an

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

47........RUE BARONNE........47

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

PRETS D'ARGENT.

LES personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 42, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1858. Pendant 21 années d'expérience, le propriétaire peut garder les gages un an si leurs débiteurs le désirent, et offre des avantages spéciaux dans les cas de prêts en tous délais. 9fév—1an

LA MERVEILLE DU MONDE!

Le Destructeur de Vermine

DU DOCT. ZENKAR.

Renommé dans le monde entier,

qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les insectes sur les volailles, les cafards, punaises, fourmis, mouches, mites, etc., sur les animaux domestiques, ainsi que les insectes dans les jardins, sur les plantes, etc. Il est d'un usage simple et sans danger pour les hommes, chevaux, chiens, chats, etc. Il a été fait usage avec grand succès de cette composition pour les insectes qui attaquent les plantes.

A VENDRE, UN PAQUET POUR 25¢, OU SIX POUR $1.25.

La poudre est libre de toute odeur désagréable et se conserve pour tout climat. On peut la répandre partout sans danger; elle ne fait de mal ni aux chats ni aux chiens, qui d'ailleurs ne la mangent pas. Le flacon d'en faire usage est indiqué sur les paquets.

Cette découverte a valu au prof. Zenkar une médaille d'argent aux expositions entre colonies à Victoria, en Australie. Fabrique Gravel Lane, Spitalfields, Londres, Angleterre.

F. FREDERICKSON,

Importateur et marchand de drogues en gros et au détail, 190 rue du Canal, Batisses Touro, Nlle-Orléans, seul agent en Louisiane. 1mai—1an

---

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS,

POUR JEUNES DEMOISELLES

No 233 RUE DAUPHINE.

Mlle CAROLINE DURRIVE, DIRECTRICE

MME FARNET s'étant retirée de cette Institution, Miles Caroline Durrive et Anna J. Bonnabel annoncent au public qu'elles ont acquis cette maison d'éducation.

Ces dames espèrent que les nombreuses familles qui ont toujours honoré cette institution de leur confiance, voudront bien leur accorder leur bienveillant patronage dont elles chercheront à se rendre dignes en s'assurant du concours de professeurs compétents et expérimentés.

La réouverture des classes de cette institution aura lieu le 5 de septembre. Pour prospectus, s'adresser à l'Institut.

1er sept—1an. Dim. Mar. Jeu.

INSTITUT DE ST-ISIDORE

TROISIEME DISTRICT—NOUVELLE-ORLEANS,

Sous la Direction des Religieux de la Congrégation de Ste-Croix.

L'OUVERTURE des classes de cet Institut aura lieu le 1er Septembre. L'établissement se trouve situé sur la gauche du Mississipi, au-dessus du Couvent des Ursulines. Le but principal de l'Institut est de préparer les élèves aux affaires de la vie commerciale.

Le Français et l'Allemand sont enseignés sans extra de prix.

Pension, par mois, $12 50.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Rév. P. Supérieur de l'Institut, 3me District, Nlle-Orléans. 28août—3m—Dim Mar Sam

Institut MARKEY & PICARD

A l'angle des rues Esplanade et Tonti, Nlle-Orléans.

LE 1er septembre prochain aura lieu l'ouverture des classes de cette Institution, située dans le quartier le plus salubre de la ville, et offrant aux parents toutes les garanties désirables. Le succès déjà obtenu prouve mieux que des paroles combien cette maison est appréciée des familles.

Les directrices, convaincues que l'émulation est absolument nécessaire, donnent, pendant l'année, pour les élèves, des réunions littéraires et musicales auxquelles les parents sont invités, ils peuvent alors juger par eux-mêmes des progrès de leurs enfants.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs choisis avec le plus grand soin. Les arts d'agrément sont sous la direction de personnes émérites.

21août—3m, D, Ma, V.

St. Stanislaus Commercial Collège,

Baie St-Louis, Miss.

LA RENTRÉE des classes aura lieu le 15 septembre.

Comme de coutume, un des frères se rendra à la Nlle-Orléans pour prendre charge des élèves.

Pour information s'adresser à St. Aloysius Academy, encoignure Chartres et Quartier, ou par lettre, au président

1 sep—1m Frère FLORIMOND.

Académie des Sts-Anges

sous la direction des

Sœurs Marianites de Sainte-Croix,

Encoignure des rues Remparts et Congrès

(Troisième District.)

NLLE ORLEANS, LOUISIANE.

LA rentrée des classes du couvent a eu lieu le 1er septembre.

Les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes.

Pour prospectus, etc., s'adresser à l'Académie.

3 sept—

Université de la Louisiane.

ON demande le logement et la table à des prix modérés pour quelques élèves de cette Institution qu'on désire placer dans des familles où la langue française est parlée.

Toute proposition à cet effet devra être adressée au local de l'Université, coin Baronne et Commune, de 11 heures à midi.

LA DIRECTION de L'UNIVERSITÉ.

3sep—1 sem

Externat pour Jeunes Demoiselles,

DIRIGÉ PAR Mme CURTO,

Coin St-Philippe et Prieur.

MME CURTO s'est assuré le concours d'excellents professeurs pour la prochaine session, commençant le 1er Septembre.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de Mr CURTO, et une classe de travaux d'agrément, tels que fleurs en laine, en papier, en cire, et travaux à l'aiguille, sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol, confié à un professeur de mérite, aura lieu à l'Institut. 28 août—1 mois.

ACADÉMIE DE JEFFERSON.

RUE CONTI, 95,

ENTRE BOURBON ET DAUPHINE.

Dirigée par William Henry.

La 45e session annuelle de cette Institution commencera JEUDI, 1er septembre.

Pour prospectus etc., s'adresser à l'Académie.

25 août—1m.

Académie de St-Aloysius,

Dirigée par les Frères du Sacré-Cœur,

Encoignure Chartres et Quartier.

L'OUVERTURE des classes de cette institution aura lieu le premier lundi de septembre prochain.

L'enseignement, bien que basé sur les études des branches commerciales, ne laisse rien à désirer quant à l'éducation morale et religieuse.

Le Français et l'Allemand sont enseignés sans prix extra.

L'écriture, trop souvent négligée, est l'objet d'une attention spéciale.

Pour l'intérêt particulier du succès des études, les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes. 21août—

Collège du Mont Ste-Marie.

EMMITTSBURG, Md.

Session de 1881-82.

COMMENÇANT le premier lundi de Septembre 1881.—Après une crise financière qui a démontré la parfaite stabilité de cette célèbre maison d'éducation, elle entre maintenant dans la 73ème année de sa carrière académique avec une vigueur nouvelle et de brillantes espérances.

Des facilités sont offertes à ceux qui se destinent au négoce. Un COURS COMMERCIAL complet, omettant l'étude du latin et du grec, se trouve institué dans l'année si nombre d'élèves du collège le désirent. Le cours des études prescrites que tous doivent suivre, comprendra désormais trois années de Français ou d'Allemand, à l'option de l'élève.

CONDITIONS:

$150 la session de 5 mois, 1er département.
$125 " " " 2me "

Il n'y aura, dorénavant aucun frais additionnel, sauf pour la musique, les soins du médecin et les langues modernes non comprises dans le cours régulier. Pour de plus amples informations, s'adresser au

Très Rév. WM BYRNE, D. D.

Président.

N. B. Le professeur ERNEST LAGARDE sera à la Nouvelle-Orléans ce mois ci pour prendre soin des élèves du collège. Jusqu'à nouvel ordre s'adresser à M. HENRI TREMOULET, au coin des rues Peters et Conti, pour des prospectus, etc. 14 août..1 m.

Comté Madison, Virginie.

Près la station Rapidan, Virginie.

ACADEMIE LOCUST DALE.

David F. Boyd, Principal,

AVEC le concours habile dans le département académique, des gradués de l'Université de la Virginie, et d'un officier compétent, dans le département militaire.

Cette académie est fondée depuis de longues années et a toujours été dirigée avec succès. C'est principalement une école préparatoire pour l'Université de la Virginie, dont l'enseignement des mathématiques et des langues anciennes et modernes, l'anglais y compris, est nécessairement l'objet de grands soins.

Le collège est situé en un des endroits les plus sains et les plus pittoresques de Piedmont, Virginie, au-dessus du Blue Ridge, près la rivière Rapidan, et au milieu d'une communauté intelligente et policée; il y a des églises de différentes croyances.

Les bâtisses et le terrain sont vastes et attrayants, et surtout convenables pour un pensionnat.

La session commence le troisième lundi de septembre et se termine le troisième lundi de juin.

Les conditions sont $200 pour la session de 9 mois, pour toutes les dépenses, moins les vêtements, les livres et les soins médicaux. Pour les fils de ministres de l'Evangile, le prix de l'enseignement est de $50 par session.

Cette école est privilégiée et se trouve sous le contrôle absolu du principal.

Pour plus d'informations, s'adresser au soussigné, Locust Dale, Madison, ou bien aux agents Gustave Henri Ste, P. O. comté Madison, Virginie.

14 juillet—Sam V & G. D. F. BOYD, Principal.

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. ROBERT & Cie,

Montres, bijouterie,

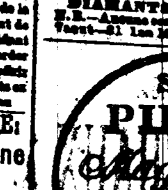

51 rue Royale,

Coin Bienville,

Nlle-Orléans,

BIJOUTERIE

ET MONTURE DE

DIAMANTS.

DIAMANTS.

N.B.—Aucune sorte de bijouterie n'est réparée.

Vaput—31 1an MaVD

S. N. PIKE'S *Magnolia* WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LE MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

Préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., Successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS de gros et de détail en vendent à la Nlle-Orléans.

7 déc 81 1an

L. S. L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne.,

Mardi, 13 Septembre 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE I.

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 13 Septembre 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000,		10,000
1 Lot de	5,000,		5,000
2 Lots de	2,500,		5,000
5 Lots de	1,000,		5,000
20 Lots de	500,		10,000
100 Lots de	100,		10,000
200 Lots de	50,		10,000
500 Lots de	20,		10,000
1,000 Lots de	10,		10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900

1,857 Lots se montant à........$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'un Tirage du MARDI, 13 Septembre 1881.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et demandées, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

Ecrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN,

Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au

No 212 Broadway, New-York

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Pierre Borges vs Jean Bur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4113.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 20 septembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur (Jean Bur) dans le procès intitulé Jean Bur vs l'Hôpital de Charité et connu comme le procès No ... du docket de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans et institué pour recouvrer la somme de $3455 65|100 avec 5 0|0 d'intérêt sur $1247 65|100 du 1er janvier 1877 et sur $1447 20|100 du 22 mai 1877 et 8 0|0 d'intérêts sur $374 00 du 15 septembre 1871 et sur $339 00 du 15 novembre 1871, dans et pour les réclamations sur lesquelles le dit procès est intenté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

10 sept—10,17,20.

VENTE DE CONSTABLE.

Dr. M. Escoubas vs. Annie Hughes.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No. 1342.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 93 Passage de la Bourse, Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 10 septembre 1881, à 11 heures du matin:

Un lot de meubles, etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

N. V. VINET, Constable de la 2me Cour de Cité.

30 août—30—3,10 sept

H. Gretzner vs. Caspar Bugdrhl.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 1632—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 17 septembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et avantages, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Dupré, Gayoso et Bank, désigné par le lot No 4, sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, le 31 décembre 1839, déposé en l'étude de O. H. Perry, anciennement notaire; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds et 6 lignes, et a été acquis par le défendeur de Henry Carré, conformément à un acte en date du 22 juin 1878 passé pardevant A. Hero, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ROGER MURPHY, Constable.

17 août—17,23,29—3,10,17 sept

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph Haas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4093—Division —. Attendu que Mme Emelia L. Haas a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Haas, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1er sept—1 6 10

Frank Sharp vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2397—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, shérif civil de la paroisse d'Orléans et agissant comme syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1er sept—1,5,10

Succession de Mme Elizabeth Flicker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3663.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Michael Flicker, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

6 sept—6 10 15

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 104 rue du Canal.

Vingt-Septième Etat Annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu........		$285,530 92
Risques maritimes........		26,455 71
Risques de rivière........		26,516 60
Total des primes........		$318,503 43
Moins primes non acquises........		84,003 00
Primes nettes 31 mai 1881........		$234,500 43
PERTES PAYÉES—		
Sur risques de feu........	$54,282 80	
Sur risques maritimes.	5,182 37	
Sur risques de rivière.	6,931 56	
Taxes et dépenses, moins intérêt........	25,233 87	
Réassurances et primes remboursées........	16,943 41	108,574 02
Profits........		$125,926 40

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières........	$228,989 9
Bons de ville ($42,650)........	12,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres........	71,687 12
Billets garantis par hypothèques ou nantissement........	145.853 66
1442 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans.	46,815 00
Billets à recevoir........	59,005 55
Primes en voie de collection........	36,226 90
Scrip de ville ($6,379 30)........	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires........	7,200 00
Argent en caisse........	78,871 78
	$687,846 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. Signé et assermenté devant moi ce 11ème jour de juin 1881.

MICHEL V. DEJEAN, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881 payable le troisième lundi de juillet prochain.

Dix pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payables sur demande.

DIRECTEURS.

P. Maspero,	J. J. Fernandez,
Paul Fourchy,	John Geddes,
John B. Lallande,	D. Fatjo,
Edward Toby,	D. A. Chaffraix,
M. W. Smith,	Chas. Lafitte,
R. W. Taylor.	

12juillet

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Aubergier Aimé,	Lévêque Paul Adolphe
Bernhand Dominique,	Legrand Jules Mme
Béret Emilie et Charles	Leydon Jean Marie
Brunet Antoine,	Lefèvre P
Bernard Henriette,	Lucas Charles François
Bancelon Pierre Joseph,	Lamee Jean
Barbier Emile,	Laborde Mlle Gabrielle
Bellegary Jean	Lugere Mr
Berthaud Joseph	Lange Joseph
Bordes Vve Marie Anne	Lucien Mr
Bourdon Jean Claude	Menthiane Léonard, Henry
Bouteu Alexandre	May Dominique
Bellocq Hippolyte	Monnoton Catherine
Bernadet Jean	Mosca Caroline
Baudin Albert Victor Henri	Morgue Jules
Cassin Paul	Michel Jean Baptiste
Chataba Jean et Pierre	Masson Mr
Cazeneve Florestan Fle	Meyne Jean
Cle Emile Léon	Magne Paul Camille
Courtois Albert	Noël Henri
Cahen Mathilde	Quest Jules
Dehore Joseph	Péchy Auguste
Desvery Léon L	Pointreau Pascal
Desnard Pierre Marie	Pérecaud Augustin
Duval Ernest	Peiren André
Eberhard George et Ogeline	Poisson Charles
Friedbach Adam	Perret Jean
Fleisch Charles	Roland Charles Ernest
Fournier Gabriel Aimé	Rivail Marie
Girard Capitaine B	Rouch Georges
Gimel J	Schmitt Mr
Gilbert Mme Vve	St-Martin Joseph
Grunbeck Max	Sabatier Mariane
Gullion Clodomir Auguste	Schorf Isaac Edouard
Gaspard Mme Vve	Schieider Mr
Guichard Marius	Saulnier Joseph
Guilleminaux Pierre	Tournand Jacques
Hugel Alexandre	Tanquerais Mme née Albertine Stelle
Labastrie Armand	Vaury Constant Théodore
Lerne Louis Clément	Verte ou Werth Marie
Lignasolle Paul	Young V J

La Nouvelle-Orléans, le 24 août 1881,

Le Consul,

Vicomte PAUL D'ABZAC.

Mestre—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

L. F. Tower vs. deux terrains et A. M. White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3355—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse St. Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 8 octobre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Prytanée, Sixième et Septième, dans l'îlet numéro cent deux de l'ancien faubourg Livaudais et désignés comme lots numéros treize et quatorze sur un plan fait par H. Moulhausen, voyer en date du 18 mai 1845 et déposé pour référence à l'étude de L. E. Kenny, alors notaire dans la Paroisse Jefferson dans cet Etat, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Septième, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 sept—6,13,20,27—oct 4 8.

Succession de Bridget Green, femme décédée de James Coyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3958.—En vertu d'un writ de fieri facias contre James Coyle et en faveur de Mary Coyle, femme de P E Rooney, Catherine Coyle, Ellen Coyle, John Coyle, Anne Coyle et Agnes Coyle, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 16 septembre 1881, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Lafayette, maintenant une partie du Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, dans l'îlet No 12, conformément au plan de la seconde vente de dit Faubourg, ou îlet No 236, sur le plan de l'ancienne ville de Lafayette; le dit lot mesure soixante et un pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, au pied américain, et est désigné par le numéro 18 sur un plan dressé par Chas F. Zimple, en date du 6 mars 1834, et déposé en l'étude de William Boswell, anciennement notaire en cette ville.

2° Quatre lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Livaudais dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, et désignés par les numéros 19, 20, 21 et 24. Le lot No 19 mesure cinquante-huit pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent-vingt pieds.

Le lot No 20 forme l'encoignure des rues Jackson et Carroll et mesure cinquante-huit pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur et façade de cent vingt pieds sur la rue Carroll.

Le lot No 21 mesure cinquante-huit pieds six pouces de face à la rue Coffee, maintenant rue Baronne, sur une profondeur de cent seize pieds, borné dans le fond par le lot No 22; et un lot de terre mesurant vingt huit pieds six pouces sur la rue Carroll sur une profondeur de cent seize pieds, et c'est une partie du susdit lot No 22—(mesurant cinquante-huit pieds six pouces sur une profondeur de cent seize pieds, les lots sont formant partie d'une parcelle de terre désignée par les numéros 9 et 12 sur le plan original de cette partie du Faubourg Lafayette fait par Joseph Pilié, alors voyer de ville, en date du 6 février 1829 et déposé en l'étude de C. Pollock, alors notaire en cette ville.

3° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Lafayette, dans le Quatrième District, anciennement ville de Lafayette, de la ville de la Nlle-Orléans et désignés par les lettres A et B, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 12 juin 1839 et annexé à un acte de C. W. Wilson à James Coyle, passé pardevant Félix Grima, notaire, le 1er juillet 1839, et les dits lots sont contigus et mesurent, chacun, au pied anglais, quarante-deux pieds sept pouces et un tiers de face à la rue Coffee maintenant Baronne, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds deux pouces entre lignes parallèles, soixante-deux pieds dix pouces, et le lot A est marqué par le lettre A forme l'encoignure des rues Jackson et Coffee maintenant Baronne et forment une partie d'une grande parcelle de terre formant l'encoignure.

4° Un lot de terre, avec les améliorations dans le faubourg Lafayette, district et ville, et désigné par la lettre C, sur le même plan par Buisson, et annexé au susdit acte et le lot mesure au pied anglais quarante-deux pieds sept pouces et un tiers de face à la rue Coffee, maintenant Baronne, sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds deux pouces et deux tiers, et un tiers de la profondeur d'une portion de la ville, et formant une partie de rue, les autres lots situés à l'encoignure des rues Jackson et Coffee, maintenant Baronne.

Acquis par Chas Wm. Wilson de Nicholas Whitty Fitzgerald, par acte pardevant F. Grima, notaire, le 3 mai 1839, sur une subdivision en trois parties égales, désignée par les lettres A. B. C. conformément au dit plan et aux dites lettres, les dites propriétés acquises par James Coyle dont sa susdite sous pardevant les dit Wilson, par acte passé pardevant J. Grima, notaire, actes du 10 février 1841 et du 1er juillet 1839.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

16 août—16,23,30—sept 6,13,16.

John Chaffe, frère et fils, versus Wm T. Oliver, administrateur.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT, Paroisse de Richland, No 560—En vertu d'un writ de fieri facias dans le cas de John Chaffe, Charles Chaffe et Wm H. Chaffe, en faveur de Wm T Oliver, administrateur de la succession de Susan J. Oliver, décédée, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse de Richland, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 13 septembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Josephine, Chestnut et Delord, dans le faubourg Lafayette, ce mesurant sur la rue Tchoupitoulas, et dans le fond des lots Nos Un, Deux, Trois et Quatre, sur le plan dressé par B F Nichols, architecte, en date du 31 janvier 1847, déposé en l'étude de G. E. Stringer, anciennement notaire en cette ville.

Nos 46 et mesurant quarante-deux pieds plus ou moins de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de cent douze pieds six pouces plus ou moins entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Acquis par John Chaffe par acte de Mme Mary Jane Marshall, femme de H. B. Crenny, pardevant Alexander, notaire pardevant W. J. Castell, notaire, le 18 mai 1839.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 août—13,20,27—3,10,13 sept

Factors & Traders Insurance Co. vs C. Chiem et S. M. Bord.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3368—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 24 septembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magasins, Julia et St-Joseph, et désigné par le numéro deux sur un plan dressé par F. Zimple, voyer, en date du 4 avril 1833. Le dit lot mesure conformément au dit plan, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue du Camp, sur une profondeur de cent soixante-dix pieds six pouces entre lignes parallèles, borné en avant, en le côté supérieur, par la propriété appartenant à Mme Stackhouse et sur la ligne du côté opposé par la propriété appartenant à Mme Duval; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent. Le dit lot a droit à trente quatre pieds de face à la rue du Camp, conformément à un plan dressé par le capitaine Blanchard, voyer, dans les autres propriétaires du dit îlet ayant leur mesurement requis par leurs titres le dit excédent, s'il y en a, est sans saisi et en vente.

Etant la même propriété acquise par les défendeurs, par achat de Mme Catherine Frasa, femme d'Edouard M. Rice, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 20 novembre 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 août—24,31—sept 7,14,21,24.

Merchants Mutual Insurance Co., vs Joachim Viosca Junior.

ANCIENNE CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 18406—maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 2111—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 20 septembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Joachim Viosca jr., dans et à la succession de son père Joachim Viosca Sr. (Le dit intérêt étant une moitié de la dite succession), No 151 du docket de la Cour civile de District, et tous les droits, titres et intérêts du dit défendeur dans la succession de feu sa mère Carmélite Viosca et dans l'affaire de A. Forstall et als vs Gaspé et als, No 1384 de la dite Cour.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 août—18,25...1,8,15,20.

Succession de Peter Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 2331—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Samuel P. Green, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

7 sept—7,11,17

Succession de Charles L. Oreams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3704—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pierre Oreant, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

9 sept—9,13,18

Succession de Catherine Shea, femme de Patrick Comfort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3647.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par James E. Kelly exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

9 sept—9, 13, 18.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante d'action de Banque et d'Assurance.

Propriétés améliorées dans les Premier Deuxième et Troisième District.

Succession de H. M. Dowlin.

No 3872—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp—SAMEDI, le 1er octobre 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon W T Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé, en date du 17 août 1881, et dans la succession ci-dessus des propriétés et sécurités ci-après décrite, à savoir:

1° Un certificat numéro 118 de 48 actions de $40 chacune, du fonds capital de la Home Insurance Company of New Orleans.

2° Un certificat numéro 85 de 6 actions de $50 chacune, du fonds capital de la New Orleans Mutual Insurance Company.

3° Un certificat numéro 12 de 5 actions de $100 chacune dans le fonds capital de la Louisiana National Bank of New Orleans.

4° Un certificat numéro 1099 de 2 actions du fonds capital de la New Mutual Insurance Company of New Orleans, de $100 chacune.

5° La maison et lot connus comme la Cour et désigné par le No 40 rue St. Pierre, dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Royale, Chartres et Toulouse. Le lot mesure, au pied français 28 pieds 10 pouces de face à la rue St Pierre, sur une profondeur, sur le côté, de la propriété Pontalba, de 72 pieds 3 pouces, et sur une ligne parallèle à la rue St. Pierre, 23 pieds 10 pouces, sur l'autre ligne de profondeur 48 pieds, puis sur une autre ligne perpendiculaire à la rue St. Pierre 20 pieds, puis sur une autre ligne parallèle à la rue St. Pierre 25 pieds de la sur une ligne directe faisant à la dite rue 100 pieds, le tout plus amplement décrit par le No 1, sur plan figuratif fait le 30 avril 1832 par A. D'Hémécourt et annexé à un acte passé le 26 mai 1832 pardevant O. De Armas, notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la résidence et magasin en briques à un étage ci-dessus décrits, et sis près de la Cathédrale, à proximité de la rue du Canal, des marchés et des amusements.

6° La résidence en briques à deux étages, désignée par le No 36 rue Hôpital, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Vieille-Levée, Hôpital, Chartres et Ursulines. Le lot forme une partie du lot de terre désigné par le No 5 conformément au plan de Jos Pilié, en date du 6 avril 1836, déposé en l'étude de P. Seghers notaire, comme No 5 du livre de plan, mesurant 24 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 47 pieds 10 pouces. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la résidence en briques à deux étages No 36 rue Hôpital, ayant corridor et deux chambres au rez-de-chaussée et dans le corps de logis, et deux chambres et cabinet au premier étage, et une cuisine en briques à deux étages détachée du corps de logis ayant quatre chambres.

7° La résidence en bois à deux étages No 170 rue Quartier, située dans le Deuxième District de cette ville. Le lot est désigné par le No 11 de l'îlet compris entre les rues Quartier, St Claude et Tremé et le Chemin du Bayou, sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 13 janvier 1840, et déposé en l'étude de Mazureau. Le dit lot de terre mesure 27 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Quartier, 80 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 10, 78 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 12, et 27 pieds 5 pouces et une ligne de largeur dans le fond.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont sur le dit lot de terre, droits et privilèges, sans exception ou réserve. Ces améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, désignée par le No 170 rue Quartier, ayant 4 chambres et corridor dans le corps de logis et 4 chambres dans une cuisine en bois à deux étages détachée de la maison, cour pavée, cuve et hydrant.

8° La résidence et magasin en briques à trois étages avec mansarde No 15 rue St. Ferdinand située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Ferdinand, Levée, Moreau et Montégut. Le lot est désigné par le No 12 sur un plan dressé par Pilié & Commagère, le 17 février 1834, et annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, le 1er mars 1836, mesurant au pied américain, 22 pieds 6 pouces de face à la rue St-Ferdinand, sur une profondeur de 100 pieds, borné sur un côté par le No 13 et sur l'autre par le lot No 11, et dans le fond par une allée en commun du dit lot et des autres. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges qui y appartiennent.

Les améliorations comprennent le magasin et résidence en briques à trois étages, avec mansarde, détachée, une cuisine en briques à un étage, avec chambres, corridor, vestibule, escalier et deux chambres sur chacun des premier et troisième étages, une mansarde pièce, cour pavée, cuve et hydrant.

La propriété est située à deux ou trois carrés de la nouvelle manufacture dite Crescent Jute Manufacturing Company, près de la Levée et proche des chars.

9° La résidence en bois à un étage, située dans la troisième municipalité et maintenant district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Laharpe, Bergenois et B. ... Le dit lot étant une partie de l'habitation anciennement connue comme Guéno brick yard, et mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Columbus, sur une profondeur entre lignes parallèles de 60 pieds, et désigné comme No 5 sur un plan de Boudousquié, le 11 janvier 1862, déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, notaire, comme plan No 78, dans une copie est annexée, lequel lot est composé d'une partie ou portion de la lots Nos 10 et 11 de l'îlet No 7 sur un plan par J A D'Hémécourt, déposé en l'étude de Jos Lisbony. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 375 rue Columbus.

10° Un terrain de résidence en bois à un étage, situé dans les mêmes carré et district, et sis à côté de la propriété ci-dessus décrite. Le terrain mesure 26 pieds et 2 pouces de face rue Columbus sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, désigné comme le No 6 sur le même plan de Boudousquié, comme ci-dessus, lequel lot est composé de parties ou portions des lots des terrains Nos 11 et 12 du carré No 7 sur le dit plan. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, désignés par les No 377 de la rue Columbus.

11° La maison de résidence en bois, à un étage, située dans le troisième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Columbus, Gentilly, Bayou road et Laharpe, Broad et White. Le terrain est désigné par le No 6 du carré No 6, d'après un plan fait par L. Surgi, le 22 avril 1836, et annexé à une affaire spéciale en date du 2 mai 1851, par J. A. D'Hémécourt, anc. à un acte d'achat, dudit H. M. Dowlin et sur un plan de F. N. Tourne en date du 7 janvier 1860, et déposé au bureau de J. J. Mt. conforme au No 1, lequel dit terrain mesure 30 pieds 7 pouces et 6 lignes de face rue Columbus au Bayou road, le même sur la limite inférieure, sur 126 pieds, 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent.

12° Cinq lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 50, borné par les rues Commune, Avenue Carrollton, Ulloa et St-James, et mesurant de 1 à 22 pieds au chemin de fer, selon un plan dressé par Olivier et Martin, voyeurs, en date du 9 mars 1867, et déposé au bureau d'amédée Ducatel, notaire en cette ville, selon le plan No 22 du livre des plans No 7, les dits lots ayant les dimensions suivantes:

Le lot No 18, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 146 pieds 5 pouces du côté du lot No 17, et 123 pieds 2 pouces et 7 lignes du côté du lot No 19. Le lot No 19, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton sur une profondeur de 140 pieds 2 pouces et 6 lignes du côté du lot No 20. Le lot No 20, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton sur une profondeur de 137 pieds et 1 ligne du côté du lot No 21. Le lot No 21, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue parallèle, sur une profondeur de 133 pieds 6 pouces et 4 lignes du côté du lot No 22.

Le lot No 22, formant le coin de l'Avenue Carrollton et de la rue Ulloa, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face sur l'Avenue Carrollton sur 120 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur et de façade rue Ulloa. Ensemble avec tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent de quelque façon que ce soit. Les améliorations qui s'y trouvent comprennent une maison en bois à un étage. Les autres bâtisses qui y appartiennent aux ceux qui les occupent et sont réservés. La propriété est louée jusqu'à ... et est occupée comme vacherie.

Termes et conditions—Pour les actions comptant; pour les propriétés décrites neuvièmement, dixièmement, onzièmement et douzièmement, comptant; pour les propriétés décrites cinquièmement, sixièmement, septièmement et huitièmement, une moitié ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devant être assurées pour le montant du crédit et la police transférée au possesseur des billets.

Les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation de vente sans estimation en cas d'omission de payer les billets, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1882, et appelées les taxes d'Etat et de ville de 1882, en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Paul E. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.

28 Août—sept 3,10,17,24,oct 1

Un bon terrain et une maison à deux étages sur la rue Calliope, entre les rues St-Charles et Carondelet, près de la Place monumentale de Lee.

Succession d'Eliza Higgins, No 2789, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux 31 rue du Camp—SAMEDI, 8 octobre 1881, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'hon. H. L. Lazarus, siégeant en place de l'hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et en date du 30 août 1881 et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Calliope et Clio, désigné comme lot No 4 sur un plan annexé à un acte de vente pardevant Selim Magner, anciennement notaire en cette ville, le 5 octobre 1855. Conformément au dit plan, le lot mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Calliope, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la maison en bois à deux étages No 160 rue Calliope.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à 1 et 2 ans, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de poursuites pour en forcer le paiement. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée aux porteurs des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication.

Dix pour cent au comptant seront requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 sept—4,10,17,24, oct 1,8.

Cheval, voiture, meubles, etc.

Succession de Eliza Higgins, No 2789.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur. Bureaux No 31 rue du Camp.—MARDI, 13 septembre 1881, à 10 heures du matin, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, siégeant à la place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la division C. de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 août 1881, et rendu dans l'affaire ci-dessus, les articles suivants comprenant: un cheval, voiture et harnais, meubles contenus sur les lieux au No 160 de la rue Calliope entre les rues St-Charles et Carondelet

Conditions—comptant sur les lieux.

3 sept—3 10 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Magnifique occasion.

Café de "l'Elite," No 40 rue St-Louis, ainsi qu'une installation de Quino, avec une table à roulette et les jetons, billiard, &c., &c.

Le tout richement installé.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—JEUDI, 15 septembre 1881, il sera vendu à midi, en bloc ou au détail, rue St Louis No 40—

L'installation du café, d'un quino, roulette et jetons, billard, avec queues.

Conditions—Comptant.

P. S. Les personnes désirant traiter à l'amiable, peuvent s'adresser sur les lieux ou à l'encanteur jusqu'au jour de la vente. 10 sept.

Magasin en briques à trois étages, No 13 rue Conti.

Succession de Irénée Léon Soulé.

No 3873—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 septembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 10 août 1881, siégeant à la place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, et absent en congé,—La propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Conti, St-Louis, Decatur et Chartres, mesurant 20 pieds 11 pouces de face à la rue Conti, sur 80 pieds de profondeur, ensemble un magasin en briques à trois étages avec vérandah double en fer et piliers en granite, connu comme le No 13 rue Conti.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, lesquels billets seront datés du jour de la vente et porteront huit pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement. La bâtisse sera maintenue assurée et la police d'assurance transférée au vendeur.

L'acte de vente contiendra la clause de cinq pour cent, honoraires d'avocat pour le recouvrement des billets, et toutes les clauses usuelles d'usage.

L'adjudicataire aura le privilège de payer tout le montant de l'adjudication comptant.

Acte de vente pardevant Marcel T. Ducros notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de dix pour cent sera payé comptant par l'acquéreur au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

16 août—16, 20, 27, Sept. 3, 10 et 17.

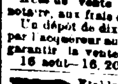

Etables à vaches à l'encan, situées sur le coteau de la Metairie.

Succession de Jean Sabaté.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 2180—Division A.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 10 septembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 9 août 1881, les propriétés suivantes appartenant à la dite succession, savoir:

1° Trois lots de terre, situés dans le faubourg Jackson, désignés par les Nos 5, 6 et 7, dans l'îlet No 8, borné par les rues Bienville, Helena, Douane et le Chemin de la Métairie. Les dits lots mesurent, au pied américain, comme suit: Le lot No 5 forme l'encoignure du Chemin de la Métairie et de la rue Bienville, 36 pieds 1 pouce et 2 lignes de face au Chemin de la Métairie, 128 pieds 4 pouces 1 ligne de profondeur et de face à la rue Bienville, 147 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne de division du lot No 6 et 30 pieds 6 pouces 2 lignes dans le fond. Le lot No 6 a 36 pieds 1 pouce 2 lignes de face sur le Chemin de la Métairie, 147 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 5 et 166 pieds 1 pouce 1 ligne sur la ligne de division du lot No 7 et 30 pieds 6 pouces 4 lignes dans le fond. Le lot No 7 mesure 36 pieds 1 pouce 2 lignes de face au Chemin de la Métairie, 166 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de division du lot No 6, 186 pieds 2 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 30 pieds 6 pouces 4 lignes de largeur dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une grande étable de la capacité de 50 têtes d'animaux, maison de résidence de deux chambres, galerie et deux cabinets, hangar, deux puits, citerne, lieux d'aisance, jardin, &c., &c.

2° Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la continuation du faubourg Jackson, en cette paroisse, dans l'îlet No 9, et désignés par les Nos 2, 3 et 4, sur un plan fait par L. Surgi, le 12 février 1837, et mesurant ensemble 158 pieds 2 pouces de face à la rue Virginia, sur une profondeur d'à peu près 99 pieds du côté de la rue Bienville et une profondeur irrégulière sur la Métairie.

3° Deux certains lots de terre situés dans le même faubourg Jackson, dans l'îlet No 7 bornés par les rues Antoine, Bienville, Helena et Douane, et désignés par les Nos 11 et 12, sur un plan fait par L. Surgi, le 12 février 1837, déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire, le vingt-deux février 1837. Les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Douane, sur les profondeurs suivantes: Lot No 11, 268 pieds de la rue Douane et 247 pieds 6 pouces sur la ligne de division du lot No 12, et le lot No 12 mesurant 247 pieds 6 pouces sur la ligne de division du lot No 11, et 226 pieds 6 pouces sur la ligne opposée.

Ensemble une étable pouvant contenir 25 têtes d'animaux, maison de deux chambres, hangars, citerne, puits, poulailler, &c., &c.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse le jour de vente.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets divisés par coupons portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses usuelles, les bâtisses devant être assurées et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites. Les acquéreurs seront tenus de payer comptant, au moment de l'adjudication 10 pour cent sur le prix d'achat pour garantir la vente.

Actes de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais des acquéreurs.

10 août—10,20,27, 3,10 sept

PAR VINCENT & CO

VENTE DE LIQUIDATION.

VENTE DE LIQUIDATION.

CRÉDIT. CRÉDIT.

STOCK DE

MAX ARONSTEIN,

431 rue Dryades.

PAR VINCENT & CO.—MARDI 13 septembre 1881 à 11 heures A. M. Tout le contenu du magasin de Max Aronstein, 431 rue Dryades, consistant en—

Cotons à draps blancs et jaunes, jeans, satinets, cheviots, Rob Roy, flanelle, water proof, tailles, dames, toile-cirée, serviettes, nappes, corsets, broderies, gants de peau bobinets, moustiquaires, ruisses, tapis, nattes, etc. etc.

—AUSSI—

Un complet assortiment de bonneterie, mouchoirs et 2000 douzaines de boutons de fil.

Conditions à la vente.

7sept—7,9,11,13.

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, No 10 rue CARONDELET

DIXIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Conformément aux prescriptions de sa Charte la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1881.

Sur risques d'incendie........	$71,839 45		
Sur risques de rivière........	9,286 05		
Sur risques maritimes........	8,525 59		
		$89,651 09	
A ajouter, primes non échues 1880		18,455 86	
Primes brutes reçues........		$108,106 95	
Moins primes non échues........	$17,778 44		
Moins primes remises et cancellations........	2,597 33	20,375 77	
Primes nettes........		$87,731 18	
Pertes, etc., payées pendant la même Période:			
Sur risques d'incendie........	$24,673 14		
Sur risques de rivières........	3,833 38		
Sur risques maritimes	2,118 47		
Réassurance........	2,961 59		
Loyer........	1,200 00		
Impressions et annonces........	325 94		
Taxes........	2,160 16		
Escompte........	12,384 33		
Bureau des Réassureurs........	1,784 62		
Dépenses, etc., moins l'intérêt........	2,994 55		
		$55,349 62	
Profits nets........		$32,381 56	
Réserve pour pertes non acquittées......	$1,728 40		
5 pour cent, dividende payé en janvier 1881........	5,000 00		
5 pour cent, dividende du maintenant........	5,000 00		
Surplus........	20,653 16		
		$32,381 56	

La Compagnie possède l'actif suivant:

Comptant........	$30,251 82
Primes en voie de perception........	11,772 85
Actions de banques et autres........	51,554 91
Propriétés foncières	32,254 31
Billets garantis par nantissements........	7,795 68
Billets garantis par hypothèques........	11,358 91
Billets vei à courtes échéances........	5,966 85
Meubles de bureau........	1,175 43
Actif total........	$152,040 76

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.

M. POPOVICH, Vice Président.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de juillet 1881.

JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1881.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, au 30 juin 1881, payable sur demande, faisant dix pour cent par an sur le fonds capital de la Compagnie, et un dividende additionnel de cinq pour cent, à tous les assureurs sur leurs primes de participation, en outre de l'escompte de quinze pour cent, déjà reçu par les assureurs sur leurs primes brutes, payable à partir du 1er août 1881.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

—Directeurs—

E. PRAGST,	A. WALZ,
M. POPOVICH,	J. AUFMKOLK,
B. SALOY,	WM. FAGAN,
M. ABASCAL,	H. SCHROEDER,
D. HUGHES,	J. SAMBOLA,
A. D. FINLEY,	A. HABER,
THEO. L. SUGG,	A. M. MILLER,
GEO. AUER,	GEO. ELLIS,
F. SANCHO,	J. H. MENGE,
P. THORMAEHLEN,	M. MANN,
P. E. SARRAZIN,	A. XIQUES,
PETER BLAISE,	B. CAMPIGLIO,
	N. SHERIN.

14 juillet—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

No 136 rue Gravier, entre St-Charles et Camp, Magasin à trois étages en briques.

Eugène Jacquelin vs. Dame G. Saunier et autres pour effectuer un partage. No 4052—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 8 octobre 1881, à midi il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St. Charles entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 1er septembre 1881 et signé le 6 septembre 1881 par l'Hon H L Lazarus, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, Division C, actuellement absent en congé, la propriété ci-après décrite, dans l'affaire sus nommée, à savoir:

Un certain terrain situé dans la seconde municipalité de cette ville, maintenant le premier district de la Nouvelle Orléans dans le carré borné par les rues St-Charles, Poydras, Camp et Gravier, mesurant au pied américain 29 pieds de face rue Gravier, 22 pieds 6 pouces de largeur à l'arrière, 90 pieds 7 pouces et 9 lignes de profondeur sur la limite la plus rapprochée de la rue du Camp, et 100 pieds 7 pouces et 8 lignes de profondeur sur la limite la plus rapprochée de la rue St-Charles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un magasin à trois étages en briques portant le numéro municipal 136 de la rue Gravier, et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages y appartenant de quelque façon que ce soit.

Lequel terrain est premièrement formé d'un terrain désigné par le numéro un sur un plan lithographié annexé à un acte rédigé pardevant G. R. Stringer, ci-devant notaire en cette ville, le 14 mai 1845, de H W Palfrey & R. Heath, et selon le plan No 9 du livre de plans du dit notaire. Le terrain, au pied américain, mesure 23 pieds de face rue Gravier sur une profondeur sur la limite la plus rapprochée de la rue du Camp de 70 pieds 8 pouces et 5 lignes de largeur de 22 pieds 6 pouces à l'arrière et 79 pieds 4 pouces d'environ 79 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne de division du terrain numéro deux; et secondement un certain morceau de terre formant l'arrière partie du numéro neuf sur le susdit plan lithographié, au pied américain, mesurant 22 pieds 6 pouces sur l'arrière limite du terrain numéro un, 25 pieds 11 pouces et 4 lignes, sur l'arrière ligne du terrain numéro neuf, 23 pieds 6 pouces sur la ligne latérale du terrain numéro dix, la plus rapprochée de la rue Gravier, et la dernière bornée par la dernière partie du terrain numéro neuf.

Laquelle propriété appartient aux demandeurs et aux défendeurs dans la susdite affaire, pour un partage, pour en avoir été mis en possession par un jugement de la ci-devante Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans la succession de Héroïne Jacquelin, épouse décédée de Henri Eugène Jacquelin, No 39,131, du docket de la dite ancienne Cour de District, et la dite propriété avait été acquise par la dite Vve Henri Eugène Jacquelin née Héroïne Gueward) de Henry S. Buckner, par acte passé pardevant feu Achille Chiapella, notaire en cette ville, en date du 28 février, 18—.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Armand Pitot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 sept—7,23, oct. 8.

Propriété améliorée de grande valeur dans le Quatrième District.

Nos 736 et 738 de la rue des Magasins, entre celles Troisième et Quatrième.

Dans l'affaire des mineurs Joseph A. et Louis Faessel—No 80, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, le 8 octobre 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse St Charles sur la rue St-Charles, entre celles Commune et Gravier, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en pla e de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la susdite Division C, en date du 3 septembre 1881, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent formant une partie du lot de terre No 3, désigné par les lettres Z. G., et étant Quatrième de et mesurant 29 pieds de face à la rue des Magasins sur une profondeur de 110 pieds 6 pouces, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Constance, Troisième et Quatrième, dans le Quatrième District de cette ville.

Les améliorations consistent en une résidence en bois avec 4 chambres et dépendances avec 4 chambres. La propriété porte les numéros municipaux 736 et 738 de la rue Magasin.

Termes et conditions—1|3 comptant, la balance payable en un an en billets portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date et garanti par hypothèque sur la propriété. L'acquéreur tiendra les bâtisses assurées contre le feu pour les deux tiers du montant du billet et transférera la police au porteur. Jugement pour exécution, sans nécessité de frais, et 5 0|0 honoraires d'avocat pour assurer un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Coffey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 sept—7,14,21,28—5 oct

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Morceau de terre de valeur sur le Têche.

Barry Russell vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 3409.

PAR B. ONORATO, encanteur.—Bureau, 45 rue Royale.—SAMEDI, le 15 octobre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, il sera vendu, en vertu d'un décret de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de F. A. Monroe juge de la dite division de cour C, en date du 17 août 1881, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre forestière située dans la paroisse St Martin, mesurant deux arpents sur la rive gauche du Bayou Sara, et quarante (40) arpents de profondeur, borné en 1850 par des terres de Vve Charles Guilbeau et en dessous par celles de Homogène Broussard.

Conditions—comptant.

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour rendre certaine la vente.

10 sept—10 17 24—oct 1 8 15.

Propriété de valeur formant l'encoignure des rues Philippa, maintenant Dryades et Perdido.

Succession de Louis Rabaud.

No 3303—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 17 septembre 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 15 août 1881, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, à l'encoignure des rues Philippa maintenant Dryades et Perdido, et dans l'îlet borné par les rues Philippa maintenant Dryades, Perdido, Baronne et Union. La dite portion de terre mesure, au pied américain, 57 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Perdido, 71 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Philippa maintenant Dryades, 36 pieds sur une ligne perpendiculaire à la rue Philippa ou Dryades, puis 34 pieds et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Perdido et 76 pieds 7 pouces et 4 lignes sur une ligne perpendiculaire à la dite rue Perdido, bornée sur le côté vers la rue Baronne par la propriété anciennement appartenant à Marie Sebastienne appelée Lartigue alias Marie St-Basquier Lartigue; sur le côté vers la rue Union par la propriété autrefois appartenant à William Moore.

Termes et conditions comptant et l'acquéreur assumera en sus de son adjudication les taxes dues et payables en 1881. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, No 44 Passage de Bourse, aux frais de l'acquéreur.

13 août—13 20 27—sept 3 10 17.

PAR C. E. GIRARDEY

Maisons dans le Deuxième District.

Deux jolis cottages sur les rues St-Louis et Bourgogne.

Pour compte d'un propriétaire absent,

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, bureau 31 rue du Camp.—SAMEDI, le 1er octobre 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, il sera vendu à l'encan.

1° La résidence cottage centrale désignée par le No 117 de la rue St-Louis, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Dauphine et Bourgogne. Elle est située vis-à-vis de la résidence de feu E. J. Forstall et à trois îlets de la rue du Canal, elle est dans le centre des affaires et des amusements.

2° Le cottage en briques à deux corps de logis No 243 rue Bourgogne, contigu à la résidence de J. P. Sarrazin, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, St-Philippe et Ursulines; voir les plans pour les dimensions du terrain.

Termes et conditions—Un tiers ou plus au comptant au gré de l'acquéreur et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, police d'assurance transférée et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente pardevant A. Dreyfous notaire, aux frais de l'acquéreur. Le dépôt usuel de 10 pour cent au comptant sera requis au moment de la vente.

4 sept—4,10,11,17,18,24 au jour de la vente

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ce joli cottage double de résidence, Nos 292 et 292 1|2 rue Clio, entre Franklin et Liberté.

Succession de Whiting A. Cornwell, décédé.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Dossier No 3,269.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 12 rue Carondelet—SAMEDI, 24 septembre 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu d'un décret de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 17 août 1881, dossier No 3,269, pour le compte de la succession de Whiting A. Cornwell, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Un terrain de valeur avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Clio, Erato, Benton (maintenant Franklin) et Liberté, et désigné par le No 14 du carré No 379, sur un plan dressé par B. F. Nichols, architecte, en date du 27 février 1852, et déposé en l'étude de F. G. Stark, ci-devant notaire en cette ville, pour qu'on s'y réfère. Le dit terrain mesure 30 pieds 6 pouces et 3 lignes, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, mesure américaine, et selon un plan fait par J. F. Braun, voyer, en date du — août 1881.

Les améliorations consistent en un joli cottage double de résidence, ayant 5 chambres de chaque côté, citerne, etc., et est connu sous les Nos 292 et 292 1|2 de la rue Clio.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, payable en billets de l'acquéreur portant 8 0|0 d'intérêt à partir de la date jusqu'à paiement. L'hypothèque comprenant 5 0|0 d'honoraires d'avocats en cas de procès; les bâtisses devant être assurées en feu et la police d'assurance transférée au vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente pardevant —— notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes d'Etat dues et exigibles en 1881.

21 août—21, 28—sept 4,11,18,24.

L'Abeille

NOUV—

SAMEDI,

C. E. KE

No 12 rue

L'E Dr

qu'il n'a pas de

qu'ils peuvent

quartier général

—Les

métiers

aléas

moitié des prix

les

de médecine

des dents. Afin

ayant besoin de

faits en peu de

vices d'un des

dans la profession

Nlle-Orléans.

Dr. J. H. M

SALONS: 110

et coin des

Dents artificielles

qu'ailleurs.

travail garanti

allant examiner

les médailles qu'

Hery acceptés en

partiel de neufs.

prix. Nous vous

Pose de dents

Sept—1an

JOSE

130 - - - F

21mai—1an D

Le docteur C. B

née, du Bureau de

plane dit

bout pour la bouche

Little Brown

La Belle

Pe

A vendre par

BOVER & A

79 & 81

31 juil

LE M QUEYROUZE

QUEYRO

GROCERIES,

Toutes sortes de

AUX M

Coin Vieille

COMPAGNIE

CRO

(CRESCENT

67 et 69,

NOUVE

Organisée en 18

CAPITAL EN

Risques d'in

W. R. LYMAN

S. B. NEWMAN

CHAS. E. RICE

Samuel B. Newman

Thomas A. Adams

Joseph Bowling

S. Hernsheim

Geo. W. Sentell

F. E. Mortimer

Reuben G. Bush

Edward Nalle

W. W. Swan

A. H. Steward

U. Marinoni

Chas. H. Dolsen

B. P. Grigsby

Wm A. Phelps

Ford Marks

E. H. Adams

Mme

cia pour dames

mes et comme

que douleur à la

les enfants, les vers

faute, les plaies aux

dames sur le

traitement et à

temps. Visible à

cession depuis 25 ans

bile.

Biscuit

L'angle des

GROCERIE

des

mais, avoine, son et

prix bien réduits.

nov—1 an.

Avis aux

LE soussigné

taxes

d'Etat

intéressés

des d'Etat à

sera de faire un

taxes payées par

sont exigibles

pas.

FEUI

SANS

RECT

—Il faut

rement à Vitalis

—Muselez mes

Il y a un

vez le connaître

purgé, et

présentation de

louse, notre

tion.

L'intermédiaire

murmures et

—N

—Laissez

Mais d'un

tint le silence.

Alors étant

balayèrent le

humble, il

sans trois

L'illustrissime

rité n'a-t-il pas

mes comédiens?

—Oui,

que ça.

Vitalis,

qu'à l'agent,

pense pas!

Capi, connu de

t-il ordonner

pour expulser